



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Dechets-nucleaires-Mamere-veut>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **Déchets nucléaires - Mamère veut interdire les trains à Bègles.**

18 décembre 2003

Déchets nucléaires - Mamère veut interdire les trains à Bègles.

BORDEAUX, 18 décembre (Reuters) - Le député-maire Verts de Bègles (Gironde) Noël Mamère a annoncé son intention de prendre jeudi soir en Conseil municipal un projet d'arrêté visant à interdire le passage sur le territoire de sa commune des convois ferroviaires de déchets nucléaires.

Bègles est située sur le parcours des trains venant de la centrale nucléaire du Blayais à destination du centre de retraitement de La Hague (Manche).

"Nous avons décidé de prendre un arrêté municipal pour interdire le passage des trains qui transportent des déchets nucléaires, à la fois pour alerter l'opinion publique et pour mettre l'Etat devant ses responsabilités", a déclaré Noël Mamère lors d'une conférence de presse.

Des convois de déchets nucléaires partent régulièrement de la centrale du Blayais et transitent par la gare Saint-Jean, en plein centre de Bordeaux, avant d'être dirigés vers la Normandie.

"C'est à ma connaissance la seule grande agglomération à être traversée par ce type de train. Ces déchets, c'est à peu près à chaque fois un tiers de la centrale de Tchernobyl qui passe au milieu d'une population de 700.000 habitants", a ajouté le candidat des Verts à la dernière élection présidentielle.

Noël Mamère a précisé que sa démarche constitue également une protestation contre le décret paru au Journal officiel le 9 août dernier couvrant du secret défense la protection et le contrôle des matières nucléaires.

"Il paraît que c'est pour lutter contre le terrorisme, mais c'est en fait pour museler les associations qui veulent alerter l'opinion publique", a-t-il dit.

Présent aux côtés de Noël Mamère lors de ce point de presse, Stéphane Lhomme, porte-parole national du réseau Sortir du nucléaire et président de l'association Tchernoblaye, qui milite pour la fermeture de la centrale nucléaire du Blayais, a fait savoir que n'importe qui pouvait connaître les heures de passage des trains "qui se retrouvent à la gare Saint-Jean sans aucune protection".

"HEGEMONIE NUCLEAIRE"

Le 29 septembre, Stéphane Lhomme avait bloqué à son entrée en gare Saint-Jean un train formé d'une motrice et d'un wagon portant un conteneur de déchets venus du Blayais.

Vêtu d'une combinaison blanche, il était ensuite monté sur le wagon où il avait pris des photos et mesuré les radiations avant que les forces de police n'interviennent. Conduit au commissariat, il avait été libéré deux heures et demie plus tard puis convoqué devant le Procureur de la République, qui n'a pas entamé de poursuites.

"Si j'ai pu monter sur le wagon, on imagine mal comment des terroristes armés d'un bazooka par exemple ne pourraient pas s'y attaquer. Et là on peut craindre des milliers de victimes", a déclaré Stéphane Lhomme. Il dénonce en outre le fait que les trains prennent la direction du sud, vers Bordeaux, avant de repartir vers le nord, "tout cela pour des raisons essentiellement économiques".

"Nous ne demandons pas que les trains passent à tel ou tel endroit. Puisque ces déchets existent, nous demandons à ce qu'ils soient traités et stockés sur place. Nous avons demandé une sortie progressive du nucléaire, mais sans débat public et parlementaire, on poursuit dans l'hégémonie nucléaire. Et la France va prendre du retard par rapport aux pays qui ont choisi de sortir du nucléaire. Un exemple : quand en France on produit 15 kilowatts par énergie éolienne, en Allemagne on en produit 13.000 !", a dit l'élue écologiste, qui a reconnu que son arrêté sortait de la norme administrative.

"Soit l'Etat cherche à dissimuler ses turpitudes et l'arrêté sera cassé, soit le préfet veut la protection des populations et l'acceptera", a conclu Noël Mamère, appelant les maires des autres communes traversées par ces trains à "prendre le même arrêté car nous savons fort bien que dans une démocratie c'est le rapport de force qui compte".